

• A.I.P.E.

L'association indépendante des parents d'élèves convie l'ensemble des parents d'élèves à son assemblée générale qui aura lieu le vendredi 18 septembre à 20h30 au foyer club.
Au vu des règles sanitaires nous vous remercions de bien vouloir nous informer de votre présence par mail à aiepegardonne@gmail.com ou au 0648268545.
Merci d'avance le bureau de l'Aipe



• RÉGLEMENTATION DES BRÛLAGES À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est toléré sous réserve du respect des modalités suivantes:
Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit au minimum 3 jours avant la date prévue (formulaire à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site de la mairie).
Seuls les propriétaires des terrains et leurs ayant-droit dûment mandatés sont autorisés à pratiquer le brûlage de déchets verts.
Les brûlages ne peuvent être pratiqués que pendant les périodes du 1er octobre au dernier jour de février et entre 10 heures et 16 heures.



• HORIZON 3000

L'association Horizon 3000 en partenariat avec la mairie de Gardonne a permis l'accueil des enfants grâce au protocole sanitaire avec la mise à disposition de produits désinfectants ainsi que des masques pour le personnel. Nous avons accueilli environ une quarantaine d'enfants.

Concernant cette saison estivale, nous avons choisi différents thèmes pour nos activités en rapport avec la mer à savoir : coquillages, crustacés, mammifères marins, accessoires maritimes, pirates, sirènes et les îles.

Nous avons également proposé quelques sorties pour que les enfants découvrent l'histoire et son patrimoine local, développent leur créativité et surtout se fassent plaisir !

Dans le cadre des vacances apprenantes, nous avons visité les jardins panoramiques de Limeuil ce qui nous a servi de support pour un projet lecture ayant pour objectifs : apprendre à être responsable vis-à-vis de l'environnement, avoir une approche sensible de la nature (biodiversité) et du développement durable, lire et comprendre des panneaux pédagogiques par le biais d'un escape game, identifier les vertus des plantes, s'impliquer dans un projet collectif ou individuel, développer la curiosité et apprendre un vocabulaire spécifique.

Pour la suite de ce projet, nous avons créé une activité « scrapbooking » sur laquelle les enfants ont pu retracer leurs souvenirs de cette journée à travers des photos et des mots.



• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Fête du patrimoine :

Animation du marché par le trèfle Gardonnais : 20 septembre de 11H à 12 H



Chaque marigot a son crocodile.

• ÉDITO DU MAIRE

Gardonnaises, Gardonnais,

Voici venu Septembre, mois de la rentrée et quelle rentrée !!

Tout d'abord la rentrée des classes qui a eu lieu ce mardi 1er, dans une ambiance un peu spéciale compte tenu de l'épidémie qui se propage toujours. Pour que l'école soit plus gaie, les portails et les grilles de l'école ont été repeints par des membres du Conseil.

Les associations vont, pour certaines, essayer de reprendre leur activité avec les contraintes des règles sanitaires.

Les présidents de ces associations devront impérativement faire respecter la réglementation à savoir, le port du masque, la mise à disposition de gel hydroalcoolique, et la désinfection des salles après chaque utilisation.

Il est nécessaire que la Mairie puisse avoir une entière confiance envers chaque utilisateur afin de ne pas être dans l'obligation de fermer à nouveau les salles.

Sur un plan plus social, vous devez être informés de la situation de la personne qui avait élu domicile dans l'abri bus depuis le 18 mars.

Depuis cette date, plusieurs courriers ont été envoyés à la Sous Préfecture, et les visites des services sociaux, d'infirmiers, d'assistantes sociales se sont succédées à notre demande. Devant le danger imminent que représentent la D936, la chaleur et le froid maintenant, notre inquiétude n'a fait que croître.

C'est finalement la Préfecture et la commission sociale qui ont pris les choses en main le 2 septembre, en plaçant cet homme hors de danger, le temps que lui soient prodigués les soins nécessaires aux diverses douleurs dont il se plaignait.

Croyez bien que depuis le 18 mars, nous avons toujours été attentifs à cette personne.

Enfin, comme chaque mois, je vous demande de continuer à respecter les gestes barrières dans les commerces, les réunions familiales, amicales, sportives ou associatives afin de préserver votre santé et celle de vos proches.

Je vous souhaite un beau mois de septembre.

Prenez soin de vous.

Votre Maire, Pascal DELTEIL.



• BADGE DÉCHÈTERIE

Les nouveaux badges d'accès en déchèteries vont arriver.

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site smd3.fr ou par téléphone 09 71 00 84 24 pour recevoir le badge en octobre 2020.

À partir du 1er novembre 2020, toute personne n'ayant pas de badge ne pourra pas accéder aux déchèteries.



• COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le 1er et 2 octobre 2020. Pensez à venir remplir et signer la fiche d'inscription en mairie avant le mardi 29 septembre 2020 à 12 heures dernier délai.

Téléchargement de la fiche d'inscription : www.gardonne.fr



• TRÈFLE GARDONNAIS

En cette période délicate et un peu anxiogène, le Trèfle se mobilise pour proposer des actions, en respectant les consignes sanitaires, qui permettent de continuer une vie sociale dans une ambiance conviviale.

Du côté de l'ORCHESTRE DE RUE, une animation musicale du marché est prévue le DIMANCHE 20 SEPTEMBRE, de 11h à 12h, dans le cadre des journées du patrimoine (le patrimoine n'étant pas constitué que du bâti, mais le Trèfle, à l'approche de ses 100 ans, pouvant être considéré comme un patrimoine social !).

Du côté de l'ÉCOLE DE MUSIQUE, une nouvelle activité est proposée à partir de fin septembre. Parce que le rythme c'est la vie (rythme cardiaque), et que la musique, associée au travail du geste, du mouvement, a de très nombreux effets bénéfiques sur notre cerveau et notre santé (des études récentes le prouvent scientifiquement), le Trèfle lance le dispositif "RYTHME +", ouvert à toutes personnes, de tous âges, à raison d'une heure hebdomadaire (plusieurs créneaux disponibles). Ces ateliers, autour des percussions (corporelles, instrumentales, ou à partir d'objets détournés ou recyclés) et du mouvement, s'intéresseront également à la notion de rythme dans les autres arts, en innovant et développant ainsi un plan CULTURE SANTÉ ENVIRONNEMENT. Les ateliers "RYTHME +" permettront de travailler notamment la mémoire et la coordination, compétences qui sont appelées à être développées ou renforcées à tous les âges de la vie. Dans une ambiance conviviale et détendue, ces ateliers permettront à chacun de trouver un épanouissement ayant des répercussions sur sa vie de tous les jours et sur d'autres activités éventuellement. A noter : le strict respect des consignes sanitaires, face à la situation qui nous occupe actuellement, ne pose aucun problème au bon déroulement de ces nouveaux ateliers.

Autre nouveauté : une atelier Batucada (orchestre de percussions afro-brésiliennes, 2 créneaux : le mercredi soir et le vendredi soir)

Les cours habituels reprennent également à partir de la semaine du 28 septembre : Eveil musical (2 créneaux cette année : le mercredi de 10h à 11h30 et le jeudi de 17h à 18h), instruments divers, groupe vocal, etc.



Le mercredi 2 septembre à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

- Contrats d'accompagnement dans l'emploi CAE – CUI – PEC :

Il est demandé à Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires pour renouveler le contrat PEC CAE-CUI de Mme Marie PRIAT au secrétariat de la mairie à compter du 2 octobre 2020.

Il est demandé à Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires pour renouveler le contrat PEC CAE-CUI de Mme Jayne WAGZECKA au service animation à compter du 1er octobre 2020. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de recruter un agent dans le cadre du Parcours Emploi Compétences dès que possible pour le service animation.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de recruter un agent dans le cadre du Parcours Emploi Compétences dès que possible pour le service animation.

- Fermeture d'un poste d'adjoint technique territorial :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à 35 heures hebdomadaires, suite au départ à la retraite de l'agent depuis le 01/08/2020.

Le Conseil Municipal décide de supprimer ce poste au 1er septembre 2020 et charge Monsieur le Maire de saisir le Comité Technique du Centre de Gestion de la Dordogne.

- Augmentation du temps de travail d'un agent au service technique :

Au 01/09/2020 le poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe est supprimé. Afin de conserver la qualité du service public, le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail de 15 heures, pour un total hebdomadaire de 21 heures d'un agent au service technique.

Cet agent, Pauline Carrié, qui bénéficie également d'un contrat d'adjoint territorial d'animation pour une durée hebdomadaire de 14 heures, effectuera donc un total de 35 heures de travail hebdomadaires.

- Remplacement éclairage public Foyer d'éclairage n° 231 :

Le SDE 24 a établi un projet pour le renouvellement du foyer d'éclairage n°231 détérioré route des Guaybauds pour un montant HT de 867.54 €. La commune approuve le dossier qui lui est présenté et s'engage à s'acquitter des sommes dues, à raison de 65 % de la dépense nette HT.

- Illuminations de Noël 2020 :

Le devis de la société BREZAC d'un montant de 3 536,36 € TTC est accepté.

- Désignation d'un délégué au sein du Syndicat Mixte Informatique AGEDI :

Mme Christine LALIZOU est désignée déléguée de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert AGEDI conformément à l'article 10 des statuts.

- Maîtrise d'œuvre pour travaux Puits de relèvement des eaux de la route de Gageac :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de déplacement du poste de relèvement des eaux pluviales et son raccordement au réseau existant, Route de Gageac sont nécessaires.

Après réunion de la commission « Développement durable - Environnement - Assainissement – Eau-Berges – Cours d'eau – Fosses et Collecteurs », le devis de SOCAMA INGENIERIE pour un montant TTC de 11 256 € est accepté pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux de réhabilitation.

Le Conseil accepte à 18 voix pour et 1 abstention

- Location salle Jeanne d'Arc pour des cours de danse :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de FREE TO DANCE, association extérieure à la commune, qui souhaite utiliser la salle Jeanne d'arc, 2 heures par semaine, du 15 septembre 2020 au 9 juillet 2021 inclus.

Le Conseil Municipal donne son accord et fixe le tarif à 500 € pour une utilisation hebdomadaire de 2 heures.

Une convention de mise à disposition de la salle sera établie.

- Point rentrée scolaire 2020

118 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Gardonne.

Une nouvelle enseignante, Mme CELOTTO, a pris ses fonctions cette année. Elle assure l'enseignement en classe 5, niveau CE2/CM1.

- Point travaux locaux tertiaires 22, rue de l'ancien foirail :

La réception du chantier se fera après le passage du plombier et du carreleur devant faire quelques finitions.

Le prochain conseil : le mercredi 7 octobre à 20h30.